

La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



EDITO

Informé, concerter avant de décider, anticiper, évoluer pour s'améliorer, ... À travers ces verbes, ce sont bien les engagements de Nanterre Coop' Habitat qui se concrétisent dans nos pratiques quotidiennes.

Ces considérations ne sont pas nouvelles pour notre organisme. Mais, conscients des attentes exprimées, soucieux de répondre aux besoins des résident-es, plusieurs chantiers sont actuellement conduits pour renforcer notre service d'intérêt public et votre satisfaction.

Plaquette d'information pour vous aiguiller au mieux dans vos démarches, nouveau marché public pour améliorer l'entretien courant des résidences, réévaluation des charges de chauffage pour limiter l'impact financier au moment des régularisations, ... Ce sont de multiples et diverses actions qui sont engagées.

La réhabilitation thermique de notre patrimoine se poursuit également. À travers la rénovation des tours Aillaud, et la pose de la façade témoin de la tour pilote de l'opération globale, une nouvelle étape a été franchie. Et la Coop' est satisfaite de voir ce chantier remarquable avancer, avec comme objectifs l'amélioration du confort des locataires, la réduction des consommations énergétiques et une réponse efficace à la crise de l'énergie que nous rencontrons.

Par ses actions quotidiennes et ses engagements pour demain, votre Coop' poursuit ses évolutions.

LES FUTURES TOURS AILLAUD DÉVOILÉES

Ce samedi 18 mars, nous étions nombreu-ses à assister à la présentation des nouvelles façades des tours nuages.

Avec la pose de la façade témoin, c'est une étape majeure qui a été franchie dans la réhabilitation thermique et esthétique des tours Aillaud. Et c'est l'aboutissement d'un travail de plusieurs années menées par les équipes de la Coop', qui représente pour l'organisme un investissement financier de plus de 6 millions d'euros pour cette tour pilote.

Après la tour pilote, ce sont l'ensemble des autres résidences qui seront demain concernées par ces opérations. Et une tour, celle du 151, avenue Pablo Picasso, sera changée d'usage, en accueillant des entreprises diverses, pour renforcer la mixité du quartier.

Une réhabilitation pour un meilleur confort des locataires, des tours aux performances énergétiques maximales, une réinterprétation artistique des façades pour conserver la mémoire de ce patrimoine remarquable, ... La Coop' poursuit son engagement pour la rénovation du Parc Sud.

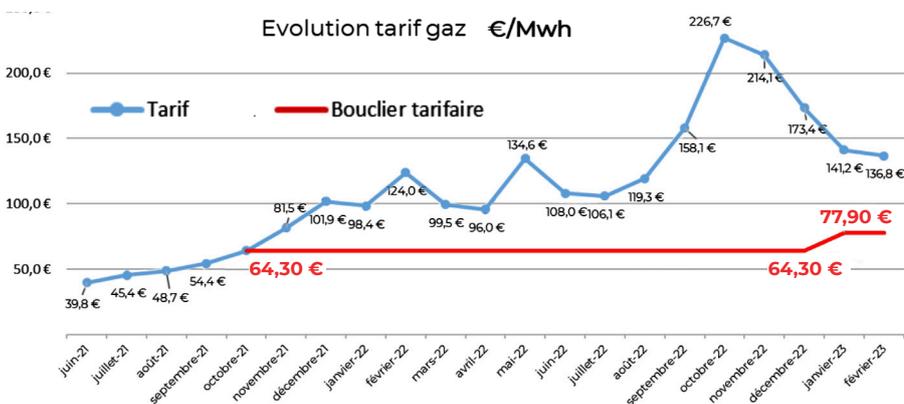


Chaque mois, nous revenons sur l'actualité énergétique et ses fortes conséquences pour nos finances.

Comme annoncé le mois dernier dans le Cité News de février, le bouclier tarifaire est bien reconduit pour 2023.

Une satisfaction est à noter : le dispositif est élargi aux résidences et parties communes chauffées par l'électricité. Et notre service des Charges a déjà communiqué les informations nécessaires à notre fournisseur d'énergie, afin de bénéficier au plus tôt des aides financières compensatoires prévues. Et pouvoir les répercuter au moment des régularisations.

Une insatisfaction est à déplorer : le gouvernement avait annoncé la réévaluation des prix bloqués par le bouclier, une augmentation de l'ordre de 15 %. C'est dans cet esprit que la décision avait été prise avec les représentant-es des locataires d'anticiper encore une fois cette hausse en augmentant de 15 % les appels de provision à partir du mois de mars (tel que vous en avez été informé-es dans le Cité News de février). Et force est de constater que les annonces gouvernementales manquent de sincérité : les tarifs de gaz, publiés par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie), servant de base de calcul par nos prestataires pour la facturation, font état d'une augmentation de plus de 20 % des prix bloqués ... Nous ne manquerons pas de revenir sur l'impact de cette décision dans nos prochaines publications.



« COOP' 2028 » : DES PLAQUETTES D'INFORMATION EN COURS D'ÉLABORATION

Renforcer l'information pour mieux vous éclairer dans vos démarches, l'objectif se traduit à travers un prochain livret d'information.

Qui fait quoi ? Une question qui se pose régulièrement quand il s'agit de faire face à une fuite d'eau, un volet défaillant, une porte qui se dégonde, ... A la charge du locataire ? Du bailleur ? Couvert par l'assurance ?

Aussi, afin de bien connaître la répartition des rôles dans l'entretien courant de votre logement, la Coop' est en train de finaliser une plaquette d'information qui vous renseignera sur tous ces aspects pour votre domicile.

De prochaines plaquettes verront le jour ces prochains mois, pour continuer de vous apporter toutes les informations utiles au quotidien. Un engagement fort pour Nanterre Coop' Habitat, naturellement inscrit dans les actions prioritaires de notre nouveau projet d'établissement « Coop' 2028 ».



PARKING WATFORD : COMMERCIALISATIONS EN COURS

Les résidentialisations des stationnements se poursuivent dans les différentes résidences de la Coop'. Et les locataires s'en saisissent.

Sécuriser et moderniser les espaces de stationnements extérieurs, une considération forte dans les aménagements conduits par les services de la Coop'. En ce début de l'année, ce sont près de 40 % des stationnements qui ont été concernés par ces travaux.

Ces derniers mois, c'était au tour de la résidence Watford. Et les locataires se sont pleinement saisi-es de cette nouvelle offre de stationnement.

Sécurisé et modernisé, un stationnement de qualité qui satisfait.

ENTRETIEN DES RÉSIDENCES : UN NOUVEAU MARCHÉ POUR AMÉLIORER LA PROPRETÉ

L'entretien du patrimoine est un sujet important pour la Coop' et les locataires. Pour renforcer les interventions et améliorer votre satisfaction, un nouveau marché vient d'être contracté.

« Avec ce nouveau contrat, nos exigences seront plus fortes à l'égard de notre prestataire, nous explique Alexandre LEISEROWICZ, directeur Qualité et Proximité de service. Plusieurs dispositions sont prévues : un affichage du planning des interventions sera fait dans les halls ; des outils seront mis en place pour contrôler la bonne exécution des prestations ; un volet développement durable est intégré au marché, pour favoriser l'emploi local et les recours à l'insertion pour certaines tâches, pour limiter l'empreinte écologique des interventions par l'usage de produits propres ; des rencontres en pied d'immeubles seront organisées pour que la société intervenante échange directement avec les locataires. Autant d'éléments qui permettront de renforcer notre entretien quotidien et la qualité des prestations rendues, des résidences comme des espaces extérieurs, pour un cadre de vie optimal ».

L'amélioration de l'entretien, et donc de votre satisfaction, un engagement réaffirmé dans notre projet d'établissement « Coop' 2028 », et formalisé avec nos intervenants.